

**VILLE DE
RIORGES**

N° 4_2

OBJET :

**PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX
ET DEPLACEMENTS**

SALLE DU GRAND MARAIS

**MARCHES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DE LA
CUISINE ET CREATION DE
LOGES**

APPROBATION D'AVENANTS

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **22 MARS 2018** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 23 mars 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 23 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Guy CONSTANT, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Eric MICHAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Alain ASTIER, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, Andrée RICCETTI, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Isabelle BERTHELOT

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Eric MICHAUD	Roland DEVIS
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Martine SCHMÜCK
Nabih NEJJAR	Bernard JAYOL
Stéphane JEVAUDAN	Thierry ROLLET
Alain ASTIER	Pierre BARNET
Blandine LATHUILIERE	Isabelle BERTHELOT
Valérie MACHON	Pascale THORAL
Elodie PINSARD-BARROCAL	Chantal LACOUR
Andrée RICCETTI	Suzanne LACOTE
Patrice RIVOIRE	Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS**SALLE DU GRAND MARAIS
MARCHES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION
DE LA CUISINE ET CREATION DE LOGES
APPROBATION D'AVENANTS**

Pascale THORAL, adjointe, déléguée au patrimoine, expose à l'assemblée :

"Les travaux de restructuration de la cuisine de la salle du Grand Marais et la création de loges sont réalisés à la suite d'une consultation lancée en décembre 2016 conformément l'article 67 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Après attribution des marchés par la commission spéciale des offres réunie le 17 janvier 2017, le conseil municipal, dans sa séance du 2 février 2017, a autorisé, entre autres, le maire à signer les marchés avec les sociétés suivantes :

- **Lot 1 "Installations chantier-Démolition-VRD-GO"**
Entreprise MATTANA - 42640 Saint-Germain-Lespinasse
- **Lot 2 "Charpente métallique"**
Entreprise DELTREIL – 42300 Roanne
- **Lot 3 "Etanchéité-Couverture-Bardage"**
Entreprise CHOB – 69440 Mornant
- **Lot 4 "Plâtrerie-Peinture et portes bois"**
Entreprise PCC – 42120 Le Coteau
- **Lot 5 "Revêtement de sol et faïence"**
Entreprise COELHO ET FILS – 71340 Iguerande
- **Lot 6 "Serrurerie et menuiserie aluminium"**
Entreprise PONTILLE – 42460 Le Cergne
- **Lot 7 "Signalétique"**
Entreprise SCM LOIRE AUVERGNE – 42153 Riorges
- **Lot 8 "Electricité CFO & CFA"**
Entreprise CEGELEC – 42300 Roanne
- **Lot 9 "Plomberie-Chauffage-Ventilation-Climatisation"**
Entreprise PALLUET et FRERES – 42123 Saint-Cyr-de-Favières
- **Lot 10 "Agencement"**
Entreprise CREA BOIS – 42120 Parigny
- **Lot 11 "Ascenseur"**
Entreprise ARATAL – 71850 Charnay-Les-Mâcon
- **Lot 12 "Matériel de cuisine"**
Entreprise MOREL – 69470 Cours-la-Ville.

Au cours de l'exécution du chantier, il s'est avéré nécessaire d'ajuster la commande initiale de plusieurs lots. Les changements correspondent à des adaptations en cours de chantier.

.../...

	Montant HT	Montant TTC	REMARQUES
Lot 01 - Démolition, VRD, G.O	148 135,09 €	177 782,11 €	3,64%
base	142 933,93 €	171 520,72 €	
TS	8 333,56 €		
moins values	3 132,40 €		
LOT 02 - Charpente Métallique	37 544,02 €	45 052,82 €	-9,56%
base	41 513,65 €	49 816,38 €	
TS	- €		
moins values	3 969,63 €		
LOT 03 - Etanchéité Couverture Bardage	57 423,62 €	68 908,34 €	3,38%
base	55 544,63 €	68 653,56 €	
TS	14 915,16 €		
moins values	13 036,17 €		
LOT 04 - Platerie Peinture et Porte Bois	51 756,19 €	62 107,43 €	-6,73%
base	55 489,05 €	66 580,86 €	
TS	3 919,32 €		
moins values	7 662,18 €		
LOT 05 - Revêtement de sol et Faïence	28 599,22 €	34 319,06 €	0,00%
base	28 599,22 €	34 319,00 €	
TS	- €		
moins values	- €		
LOT 06 - Serrurerie et Menuiserie Alu	30 938,95 €	37 126,74 €	-0,87%
base	31 208,95 €	37 450,74 €	
TS	- €		
moins values	270,00 €		
LOT 07 - Signalétique	2 550,25 €	3 060,30 €	0,00%
base	2 550,25 €	3 060,30 €	
TS	- €		
moins values	- €		
LOT 08 - ELECTRICITE CFO CFA	61 432,10 €	73 718,52 €	20,53%
base	50 968,46 €	61 162,15 €	
TS	11 361,65 €		
moins values	898,01 €		
LOT 09 - C.V.C PLOMBERIE	68 038,33 €	81 646,00 €	5,12%
base	64 726,00 €	77 671,20 €	
TS	4 415,00 €		
moins values	1 102,67 €		
LOT 10 - Agencement	17 183,43 €	20 620,12 €	29,43%
base	13 275,99 €	15 931,19 €	
TS	3 907,44 €		
moins values	- €		
LOT 11 - Ascenseur	14 095,00 €	16 914,00 €	0,00%
base	14 095,00 €	16 914,00 €	
TS	- €		
moins values	- €		
LOT 12 - Equipement de Cuisine	60 761,95 €	72 914,34 €	-2,04%
base	62 027,07 €	74 432,48 €	
TS	- €		
moins values	1 265,12 €		
Synthèse projet			
Marché de base	562 932,20 €	675 518,64 €	
Avenants + / -	15 525,95 €		
Montant total travaux	578 458,15 €	694 149,78 €	2,76%

Afin de prendre en compte ces modifications, des avenants doivent être passés avec les prestataires de ces lots."

.../...

.../...

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve les avenants à passer avec les différents prestataires concernés ;
2. autorise le maire à les signer.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 23 mars 2018

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



(Handwritten signature of Jean-Luc Chervin)